

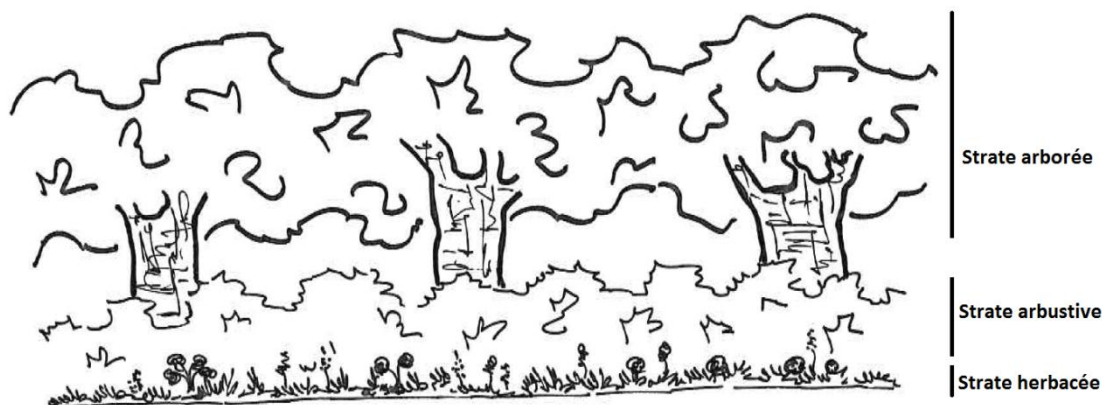
Fiche Technique numéro : 14 Liens avec les fiches 1, 8 à 13, 16 à 18, 30, 37, 42, 50



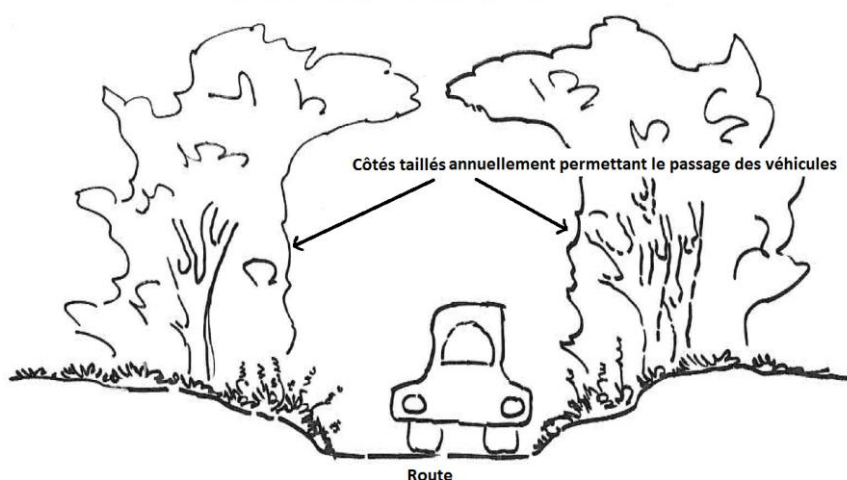
LES HAIES EN MILIEU BOCAGER

Si les Coteaux du Calais constituent le milieu bocager par excellence du Pays du Calais, l'écodistrict des Marais et du Brédenaerde présentent également des secteurs bocagers.

Les différentes strates d'une haie bocagère



"Chappe" de végétation au-dessus de la route
 (prévoir une taille de rajeunissement tous les 3-5 ans)



Le tableau ci-dessous préconise les espèces à privilégier dans les strates arbustives et arborées. En gras les espèces à planter en dominance dans la strate arbustive (éviter les mélanges d'espèces). Ici se pose clairement la question de la plantation des aubépines.... La strate arborée peut être plus hétérogène.

s. arbustive	Aubépines à 1 et 2 styles (<i>Crataegus monogyna</i> et <i>laevigata</i>), Prunellier commun (<i>Prunus spinosa</i>), Erable champêtre (<i>Acer campestre</i>), Noisetier commun (<i>Corylus avellana</i>)
s. arborée	Chêne pédonculé (<i>Quercus robur</i>), Hêtre commun (<i>Fagus sylvatica</i>), Ormes (mineur, des montagnes et lisse / <i>Ulmus minor, glabra et laevis</i>), Charme commun (<i>Carpinus betulus</i>), Tilleul à larges feuilles (<i>Tilia platyphyllos</i>), Frêne élevé (<i>Fraxinus excelsior</i>), Peuplier noir (<i>Populus nigra</i>), Néflier d'Allemagne (<i>Mespilus germanica</i>)